

Radio France: les syndicats signent l'accord sur des départs volontaires

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 23:45



La moitié des départs volontaires seront remplacés. *MATTHIEU ALEXANDRE / AFP*

Un projet d'accord issu de négociations entre la direction et les syndicats de Radio France, prévoyant des départs volontaires dont la moitié seront remplacés, a été validé par cinq syndicats, qui représentent une large majorité des salariés, a indiqué le groupe public.

Sur les 340 départs volontaires ouverts d'ici 2022, les départs en retraite et en fin de carrière seront favorisés, et Radio France «*remplacera plus de la moitié de ces départs*», selon le communiqué. Ces remplacements et des créations de postes permettront 271 embauches d'ici fin 2022, dont 70% devraient être proposées aux

salariés non permanents (pigistes, CDD etc.). *«Ce large accord majoritaire est l'aboutissement d'un dialogue social équilibré et responsable»*, ajoute Radio France. Ce projet a été signé par la CFDT, FO, le SNJ, SUD et l'Unsa, qui représentent à elles toutes 75% des salariés.

Le groupe avait relancé en septembre les négociations sur son plan de départs, présenté l'an dernier et qui prévoyait initialement la suppression de plus de 250 postes. Un projet qui s'insère dans un plan d'économies de 60 millions d'euros et qui avait provoqué la plus longue grève de l'histoire du groupe et de l'audiovisuel public, fin 2019 et début 2020 (63 jours au total). Les négociations étaient gelées depuis le confinement. Avant qu'elles ne reprennent à la rentrée, la PDG de Radio France Sibyle Veil s'était engagée à revoir sa copie, notamment pour tenir compte des conséquences de la crise sanitaire.